



PROJET DE CREATION D'UN STADE EQUESTRE

A. Causes et Constat :

Conditions du fonctionnement actuel :

- Une urbanisation dynamique entourant des établissements souvent anciens implantés au sein des villes et sans développement possible,
- Des difficultés techniques qui en découlent : (parking, flux de mouvements, sécurité),
- Des difficultés humaines : (associations de riverains, cause de conflits),
- Des difficultés spécifiques : (qualité des sols, des installations, dispersion des épreuves le même jour, compétitions sur d'autres sites et manque de moyen de transport),
- Poussée d'une réserve importante de sportifs (90 000 licenciés en Ile de France), (4 500 participants Val d'Oisiens aux challenges annuels) rendant les compétitions difficiles et lourdes pour les organisateurs et pour les participants (départ à 6 heures, clôture à 21 heures ou plus),
- Participation des spectateurs freinée par les conditions d'accueil, un manque de sanitaires, de confort, d'aménagements et de sécurité,
- Une réglementation croissante lourde et contraignante difficile à respecter pour les établissements équestres dans leurs conditions d'exploitations actuelles,
- Impossibilité d'accueillir en Val d'Oise un championnat régional ou inter-régional nécessitant un accueil quotidien de 700 concurrents / jours.

Expression des besoins de l'équitation Val d'Oisienne :

- Réunion simultanée, sur un même site, de tous les styles de compétitions,
- Accueil, parking, expositions, démonstrations et exercice dans d'excellentes conditions physiques, techniques, professionnelles et humaines (emplacement, spécialisations, sanitaires),
- Aménagements permanents pour le perfectionnement et la progression dans la compétition des cavaliers et des enseignants dans 23 expressions sportives fédérales,
- Préparation de l'avenir et investissement humain tout en développant l'activité par la mise en place d'un centre permanent de formation professionnelle, sportive (pôle espoir), dans le département,
- Présentation populaire publique d'élevage, commercialisation (ventes aux enchères), vitrine de la filière élevage du Val d'Oise et Ile de France,
- Activité indépendante de gîte équestre et pédestre pour randonneurs hébergement et restauration pour les sportifs et le public,
- Base de perfectionnement spécifique des enseignants à l'accueil de public handi-cheval et Sport adapté, formation et perfectionnement,
- Vitrine, façade de qualité de l'équitation,
- Exposition permanente, et unitaire, de ce que doit être l'équitation,
- Accueil dans de bonnes conditions sur les lieux de concours des médias.

B. Les critères de choix du site :

Définitions des caractéristiques du site :

- Site facile d'accès et dégagements, cumul d'entrées et sorties d'un grand nombre de véhicules (tourisme, lourds) en très peu de temps,
- Site bordant un grand axe routier, en contact avec les grands axes autoroutiers,
- Estimation des coûts pour la collectivité départementale des aménagements routiers dans le cas de non-branchement direct,

- Surface d'environ 20 hectares, terrain relativement plat,
- Implantation dans une zone protégée et isolée (évitant les nuisances sonores, olfactives et d'encombrement) et bénéficiant des circuits de circulations douces et chemins du PDIPR à proximité immédiate,
- Absence de construction à venir aux proches alentours du stade,
- Prix d'achat (prix du m²), en zone agricole,
- Emplacement sur place d'arrivées et sorties : Electricité, téléphone, eau, égouts,
- Proximité d'un aéroport ou de liaison facile avec Roissy pour les grands concours,
- Proximité des organes de sécurité (hôpitaux, transports, pompiers),
- Proximité d'établissement scolaire à vocation de formation professionnelle,
- Appui favorable et implication des collectivités territoriales concernées, des élus, des associations de défense de l'environnement et des riverains,
- Grande capacité d'accueil pour des manifestations d'envergure nationale voire internationale : Parking (sportifs et visiteurs),
- Surface élémentaire pour les disciplines : saut d'obstacles, dressage, hunter et possibilité d'ajouter une surface (locative) éventuelle pour organisation de manifestations ponctuelles (Cross, Attelage, Trec, accès randonnée),
- Facilité de liaison directe avec les régions d'élevage de compétitions, de France et d'Europe,
- Possibilité d'aménagements d'une plate forme pour la pose de boxes démontables pour y loger les chevaux pour les compétitions sur plusieurs jours additionnée à une aire de boxes en dur.

C. Les apports de la mise en place du stade :

- Fixation des médias accueillis dans de bonnes conditions et moyens d'information pouvant travailler facilement et dans le confort :
 - Information permanente et contact direct avec les sportifs et spectateurs,
 - Retombées permettant d'attirer les spectateurs, de créer un sujet de sortie, d'être une cause de dépenses,
 - Mise en valeur de la ville et son environnement culturel, touristique et économique.
 - Promotion du tourisme local,

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- Apport important par la fixation en Val d'Oise :
 - D'une mise en place et du fonctionnement d'un établissement de formation professionnelle spécifique cheval en adéquation avec les besoins de la filière cheval : Loisirs, sport, élevage, courses, tourisme équestre....
 - Etude TNS SOFRES (Ref : 26/11/07) étayant le projet : Développement de l'équitation au niveau national :
 - Actuellement 14 millions de personnes déclarent aimer le cheval et l'équitation, 2,2 millions de personnes sont des pratiquants actuels. Ce qui offre un réservoir de recrutement de 12 millions de cavaliers. Le potentiel de recrutement dans les deux ans à venir est de 800 000 personnes minimum en France.
 - 77% des cavaliers souhaitent pratiquer davantage. 88% des cavaliers réguliers souhaitent monter plusieurs fois par semaine.
 - D'où la nécessité, en conclusion, d'un corps enseignant et de professionnels techniquement préparés, de valeur et bien formés aux pratiques de loisirs et de sport.
- Promotion de la qualité de l'organisation de la compétition :
 - Par l'exemple concret des manifestations,
 - Par la vitrine permanente que sera ce stade,
 - Par une comparaison visuelle et physique pour les Responsables d'établissements équestres et enseignants de ce qu'il faut améliorer, dans leur établissement.
 - A l'image de ce qui est parfaitement réussi au parc fédéral de Lamotte Beuvron.

D. Pôle formation :

Constat d'un vide total en Val d'Oise :

Les jeunes Val d'Oisiens voulant suivre une formation professionnelle équestre doivent partir pour d'autres départements souvent éloignés.

Les établissements vont donc chercher à l'extérieur des stagiaires dont ils ne connaissent pas la réelle préparation pour leurs stages pratiques.

Une innovation et un but du stade :

Créer, en son sein, un centre de Formation professionnelle pour les adultes, préparant à la formation du BPJEPS, du BEES 2 et pour les élèves préparant les CAPA, BEPA, Bac Pro, et BTS :

- Qui sont des métiers en pleine expansion,
- Demandés par les jeunes,
- A fort développement et nécessitant une réforme indispensable puisque, on constate actuellement un très fort taux d'abandon rapide, ainsi qu'un très fort taux d'instabilité (généralité dans la profession),

- Un constat : A leur sortie de formation BPJEPS, les élèves moniteurs utilisent souvent, bien que déjà diplômés, leur premier établissement employeur, pour une occasion de formation complémentaire, un lieu d'apprentissage sur le tas et de perfectionnement. C'est aussi la confrontation avec la réalité de leur vocation ! Or, ce n'est pas cela, qu'attendent les employeurs !

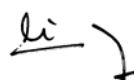
Référence des exemples de centres de formation ou d'autres départements :

- Temps de formation de 1 000 à 1 300 heures par an (du CAP au BPJEPS) se répartissant en un tiers en enseignement général (lycée, collège) et deux tiers enseignement technique cheval (sur le stade),
- Apport par état, région, taxes apprentissages de 2 à 7 Euros / heure,
- Facturation actuelle pour une formation BPJEPS de 8 000 Euros / an,
- Constat des fréquentations en d'autres stades / formateurs : 150 à 170 apprentis et 10 BPJEPS / an.

E. Rappel chronologique et suivi du projet :

- 2003 : Première présentation du projet en assemblée générale. La présentation et le suivi du projet ont été confirmés en assemblée générale le 28/01/08 par un vote à l'unanimité,
- 20/12/05 : Présentation au Conseil Régional d'Ile de France, au Conseil Général du Val d'Oise, au Conseil Régional du Cheval en Ile de France (gestion des aides Fond Eperon). Présentation au Président du Comité Régional d'Equitation d'Ile de France et de la FIVAL,
- 09/01/06 : Approbation de l'idée du projet par le Président du Conseil Général du Val d'Oise (Courrier et indication de procéder à une enquête publique d'offre auprès de toutes les collectivités territoriales du Département).
- Contacts, relances, demandes annexes auprès des maires,
- Mise en place d'une commission stade spécifique au sein du comité départemental,
- Accord pris avec le Service Technique des Haras Nationaux du Ministère de l'Agriculture, le 04/03/08, pour les visites des sites proposés par les collectivités territoriales et présentation d'un rapport permettant le choix le plus approprié.
- 2008 – 2009 : Choix du site, à l'issue de l'étude du service Ingénierie des Haras Nationaux,
- 2009 - 2010 Avancée des dossiers : Rencontre avec les Conseils Municipaux et de Communautés de Communes, étude urbanisme, présentation aux Elus et services des représentants Institutionnels.

Le Président



Christian LIBES

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192